



Monsieur Claude Wiseler
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 7 juillet 2026

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, je vous prie de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Monsieur le Premier ministre, à Madame la ministre de la Défense, et à Monsieur le ministre des Affaires intérieures.

À la suite de la présentation des résultats de l'étude ILRES consacrée à la perception des risques et des menaces ainsi qu'aux annonces du Gouvernement relatives à la stratégie nationale de résilience, plusieurs questions se posent quant à la mise en œuvre concrète des mesures annoncées.

Selon les informations communiquées, une part importante de la population suit régulièrement l'actualité, mais près d'une personne sur deux ne saurait pas comment réagir concrètement en cas de crise. Afin d'y remédier, le Gouvernement a notamment annoncé la publication d'un guide pratique destiné aux ménages, ainsi que des actions de sensibilisation.

Ces initiatives sont à saluer. Elles soulèvent toutefois plusieurs questions quant à leur contenu, leur diffusion et leur efficacité à long terme. Une société résiliente repose non seulement sur les capacités des pouvoirs publics, mais également sur une population correctement informée et préparée aux situations de crise.

Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes au Gouvernement :

- À quelle échéance le guide annoncé sera-t-il publié, dans quelles langues sera-t-il disponible et par quels canaux sera-t-il diffusé ?
- Quels seront les principaux thèmes abordés ? Le guide comprendra-t-il notamment des recommandations concernant les réserves alimentaires et d'eau, les moyens de communication, les coupures d'électricité, les cyberincidents, les catastrophes naturelles ou les perturbations temporaires de l'approvisionnement ?
- Au-delà de la publication du guide, le Gouvernement prévoit-il une campagne d'information et de sensibilisation permanente afin d'ancrer durablement la culture de la préparation aux crises au sein de la population ?
- Quels objectifs le Gouvernement s'est-il fixés en matière de sensibilisation de la population et comment entend-il évaluer l'efficacité des mesures mises en œuvre ? De nouvelles enquêtes sont-elles prévues afin de mesurer l'évolution des connaissances et du niveau de préparation de la population ?

- L'étude complète réalisée par ILRES sera-t-elle rendue publique ? Dans la négative, pour quelles raisons ? Quelles sont les principales conclusions de cette étude selon les catégories d'âge, les types de ménages, les régions ou les caractéristiques socio-économiques ?
- Quelles mesures concrètes le Gouvernement entend-il mettre en œuvre à la suite des différents constats formulés dans cette étude ?
- Le Gouvernement envisage-t-il de mesurer régulièrement le niveau de préparation des ménages luxembourgeois, notamment en ce qui concerne les réserves de première nécessité, les moyens d'information alternatifs ou l'équipement de base en cas de crise ?
- Quel rôle sera confié aux communes, au Corps grand-ducal d'incendie et de secours (CGDIS), au Haut-Commissariat à la protection nationale ainsi qu'aux autres acteurs concernés dans la mise en œuvre de cette stratégie ? Quelles seront les conditions d'octroi du « bonus résilience » annoncé ?
- Le Gouvernement prévoit-il, en complément des campagnes d'information, des actions pratiques telles que des séances d'information, des ateliers ou des exercices destinés au grand public ? Comment entend-il garantir que ces informations soient accessibles à l'ensemble de la population, quelles que soient les situations linguistiques ou sociales ?
- Le guide fera-t-il l'objet de mises à jour régulières afin de tenir compte de l'évolution des connaissances ?

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mon profond respect.



Mars Di Bartolomeo
Député